



OPERATEUR(TRICE)



**Groupement Opérations
CTA/CODIS**



Direction départementale du SDIS 76
6, rue du verger
76190 YVETOT

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile,
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation
des moyens de secours,
Protection des personnes, des biens et de
l'environnement,
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de
sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Missions du CTA/CODIS

Le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) est la
structure chargée de la réception et du traitement de
l'alerte. Il est destinataire des appels provenant du 18
ou du 112 et des demandes qui lui sont transférées par
un autre service d'urgence ;
Le CODIS est chargé d'assurer le suivi et la coordination
de l'activité opérationnelle du SDIS.

Dimensionnement du CTA/CODIS

473 742 appels reçus en 2023 par le CTA/CODIS ;
77 agents.

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Sous-officier de garde.
N+2 : Chefferie du CTA/CODIS.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Personnels du CTA/CODIS, chef de centre,
équipes mobilisées sur le terrain.
Externes : Usagers du service public, autres
intervenants des services de santé et d'urgence, forces
de l'ordre.

Missions principales

Au CTA :

Réceptionner les demandes de secours ;
Analyser les situations (nature, gravité, localisation) et engager les moyens de secours conformément au règlement
opérationnel départemental. Si la situation et le contexte ne lui semblent pas conformes aux moyens proposés,
appeler le chef de salle pour lui proposer une adaptation pour validation avant engagement ;
Rendre compte en permanence à leur chef de salle et appeler leur attention pour tout appel, incident ou intervention
ayant un caractère particulier.

Au CODIS :

S'assurer du déclenchement, du départ et de l'arrivée sur les lieux des moyens engagés ;
Assurer en permanence l'écoute radio ;
Assurer le rôle de station directrice du CODIS ;
Transmettre aux véhicules en transit l'ensemble des informations utiles au déroulement de l'opération (CRM, météo,
éléments de contexte...) ;
Saisir les messages émanant du terrain dans le système de gestion opérationnelle (SGO) ;
Engager les engins demandés en renfort après validation du chef de salle ;
Informers et/ou engager les services nécessaires au bon déroulement de l'opération ou ceux demandés en renfort, sur
demande ou après validation du chef de salle pour les renforts ;
Rendre compte en permanence à leur chef de salle dès que la situation opérationnelle dépasse ou est susceptible de
dépasser leur niveau de compétence.



Emploi opérationnel (SP)

Emploi opérationnel : Sans objet

Secteur opérationnel : Sans objet

Possibilité aux agents d'effectuer des gardes en Cis (avec garde) sous un statut de Spv (suivant les besoins des Cis et les disponibilités des agents selon leur planification de travail au sein du Codis.)

Filières et plages de grades du poste

SPP

Caporal à caporal-chef

ADM

TECH

Formations et diplômes

Sans objet

Connaissances

De l'organisation et des outils du CTA/CODIS ;

Des règlements opérationnels ;

De la fonctionnalité de l'outil informatique et du logiciel de traitement d'alerte ;

Des attributions, compétences des personnels et des services participants à la chaîne d'intervention.

Réception et traitement des appels

Prendre connaissance des consignes de la garde ;

Identifier l'appelant et le lieu d'intervention ;

Déterminer le motif de l'appel et la nature de la demande ;

Solliciter l'avis du chef de salle en cas de besoin sur la conduite à tenir vis-à-vis de la nature de la demande ;

Écouter l'appelant, diriger l'entretien et collecter les informations nécessaires à l'alerte ;

Conseiller l'appelant ;

Transférer l'appel vers d'autres services de secours et s'assurer de la prise en compte de la demande ;

Réguler les appels mis en différé ;

Échanger des informations entre opérateurs CTA-CODIS ;

Déclenchement de la chaîne d'intervention

Apprécier la nature des interventions possibles et les moyens mobilisables ;

Vérifier la cohérence de la proposition formulée par le système de gestion opérationnelle et rendre compte si besoin ;

Établir la communication d'alerte au niveau du centre de secours mobilisé ;

Rendre compte au chef de salle de toute situation particulière ;

S'assurer du départ des engins ;

S'assurer de la réception des informations par la chaîne de commandement et par les services extérieurs ;

Suivi des interventions

Assurer les liaisons avec les intervenants, les autorités et les services extérieurs ;

Veiller à l'engagement des moyens ;

S'assurer de l'arrivée des engins sur le lieu d'intervention ;

Réceptionner les informations et demandes du commandant des opérations de secours (COS) et en assurer les transmissions ;

Traiter les demandes de renfort ;

Rendre compte auprès de son supérieur hiérarchique en cas d'interprétation possible d'une information ;

Rendre compte à sa hiérarchie du niveau de l'insuffisance de couverture opérationnelle départementale ou d'un secteur et déclencher sur ordre les ajustements nécessaires ;

Retranscrire les messages sur la main courante ;

S'assurer du retour des engins et de leur disponibilité opérationnelle ;



Savoir-faire

Participation à la mise à jour des données opérationnelles

Signaler un dysfonctionnement réseau, radio, système de traitement de l'alerte au chef de salle ou au responsable CODIS ;
Consigner et transmettre les besoins de mise à jour des données opérationnelles.

Savoir-être

Qualité d'expression et d'élocution ;
Capacité d'analyse et de synthèse ;
Capacité à rendre compte ;
Maîtrise de soi ;
Capacité d'écoute et aptitude à être rassurant ;
Sens des responsabilités ;
Exemplarité ;
Rigueur.



Encadrement

Néant



- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Régime de gardes de 12 heures.



Moyens informatiques et bureautiques



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Restauration collective

N° de poste : 406/414/416

MAJ : 17/10/2024

PB : Oui Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) : ...



Chef du CTA/CODIS.
02.32.70.71.88 (interne 1488)